



FORCES LMS



PARCOURS JE ME FORME AU DROIT DES SOCIETES

39
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne



**DES APPORTS
THEORIQUES**

en format PDF



**DES TESTS
DE VALIDATION**

pour valider vos acquis



**Environ 11h45
pour se former**

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Connaître les principaux problèmes juridiques concernant les sociétés
- Comprendre la fiscalité des sociétés

PUBLIC VISE

- Dirigeants de TPE sous forme individuelle voulant créer une société
- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable et consultants devant maîtriser le droit des sociétés et la fiscalité
- Etudiants voulant se former au droit des sociétés

EXPERTS FORMATEURS

- Avocats
- Experts-comptables
- Serial entrepreneur
- Conseil pour les entreprises de l'économie sociale
- Commissaire aux comptes
- Conseil stratégique et financier
- Expert en finances et en retraites
- Assureur

LES 39 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Pourquoi créer une société ?
- 2/ L'entreprise individuelle ou SARL
- 3/ Les différents types de sociétés
- 4/ Entreprise individuelle (EI)
- 5/ L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)
- 6/ La société à responsabilité limitée (SARL)
- 7/ Etudier la transformation de votre SARL en SA (cas pratiques)
- 8/ Le gérant de la S.A.R.L.
- 9/ La rémunération du gérant de SARL
- 10/ La Société par Actions Simplifiée (SAS)
- 11/ La constitution de la SAS
- 12/ Les organes de direction de la SAS
- 13/ Les spécificités de la SASU
- 14/ La constitution de la Société Anonyme
- 15/ Les organes de gestion de la Société Anonyme
- 16/ Les assemblées générales d'actionnaires
- 17/ Les conventions réglementées
- 18/ Le commissaire aux comptes
- 19/ Le commissaire aux apports
- 20/ La TUP (Transmission Universelle de Patrimoine)
- 21/ Les sociétés d'exercice libéral
- 22/ Les groupements d'intérêt économique
- 23/ La société civile immobilière (SCI)
- 24/ Le Groupement Foncier Agricole (GFA)
- 25/ Comprendre les différentes structures juridiques de l'économie sociale et solidaire
- 26/ Les Sociétés Coopératives de Production
- 27/ La société holding
- 28/ Répartition du capital
- 29/ L'affectation juridique des résultats de l'entreprise
- 30/ La communication financière de l'entreprise
- 31/ Stock-Options
- 32/ Les infractions générales du droit pénal des affaires
- 33/ Les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés
- 34/ L'abus de biens sociaux
- 35/ Optimiser la rémunération du dirigeant d'entreprise : traitement et salaire ou dividendes
- 36/ La retraite des dirigeants
- 37/ La retraite du dirigeant salarié cadre
- 38/ La retraite du dirigeant non salarié
- 39/ La retraite des professions libérales

📌 Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 065.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>